

ALBERT EN BRIQUES

14 et 15 novembre 2026



REGLEMENT DE L'EXPOSITION

1 - Horaires et installation

Les tables seront installées avant l'arrivée des exposants dans la mesure du possible, mais si ce n'était pas le cas, chacun pourra être amené à aider à l'installation de celles-ci.

Chaque stand doit avoir des nappes noires ou bordeaux (aucune autre couleur ne sera acceptée, sauf exception vu au préalable avec le président de l'association), qui seront amenées par les exposants. Il est donc plus qu'utile de prévoir à l'avance des nappes de taille suffisante. Aucune nappe ne sera fournie par l'association.

Les exposants doivent impérativement avoir terminé d'installer une demi heure avant l'ouverture au public le premier jour d'exposition, et les bénévoles arriver une heure avant. Le deuxième jour, chacun doit être présent au moins une demi heure avant l'ouverture au public.

2 - Logement et repas

Les repas sont fournis gracieusement aux bénévoles et exposants du vendredi soir au dimanche midi, ainsi que le logement des vendredi et samedi soir. Si vous souhaitez prendre en charge vous-même les repas et le logement, il est impératif de le préciser à l'inscription.

Tout repas et toute nuitée annulée trop tard ou sans prévenir, seront facturés au prix réel aux exposants et bénévoles concernés.

3 - Respect des locaux

Les locaux dans lesquels nous exposons et dans lesquels nous logeons ont des règles bien définies à suivre. Il convient de les respecter à la lettre et de ne pas dégrader les lieux et les matériels.

En cas de problème, la personne concernée sera avertie et sera susceptible de ne plus pouvoir exposer avec Ludibrick à l'avenir, selon la gravité des faits.

Le cas échéant, s'il y a dégradation, une réparation financière pourra être demandée.

4 - Consommation d'alcool

L'alcool quel qu'il soit (bières comprises) est interdit pendant l'ouverture au public. Tout contrevenant se verra demandé de repartir immédiatement.

Pendant les repas, la consommation d'alcool est autorisée, avec modération et dans le respect de chacun.

L'association ne fournira en aucun cas d'alcool aux bénévoles et exposants, et décline toute responsabilité en cas de problème dû à cela.

5 - Responsabilités

Les bénévoles auront chacun leur tâche, et celle-ci ne pourra être changée que sur demande exclusive auprès du président de l'association.

Les exposants, à partir de deux personnes sur un même stand, seront amenés à faire du bénévolat entre deux (entrée, stand construction libre et mosaïque).

6 - Démontage

Le dimanche il sera demandé à chaque exposant de ne pas démonter avant l'heure de fermeture au public. Avoir de la route à faire ne justifie pas de démonter avant.

Concernant le démontage de la mosaïque, chacun devra aider. Aussi, sur chaque stand de plus d'une personne, les reste des gens y étant présents devra venir donner un coup de main. Les bénévoles seront également mobilisés à cette tâche. Ceci afin de démonter le plus vite possible, et dans un souci d'équité.

7 – Divers

Les Lego que vous exposez ne sont pas assurés par l'association, aussi vous les laissez en toute connaissance de cause et ne serez pas en mesure de réclamer d'indemnités en cas de vol ou de dégradation.

Association Ludibrick
Le président

